



TransFormations. Recherches en Education et Formation des Adultes

Note aux coordinateurs de la revue

La revue *TransFormations* est une revue classée par l'Hceres, en ligne et d'accès gratuit. Site de la revue : <https://pulp.univ-lille1.fr/index.php/TF>

Elle offre, pour chacun de ses numéros, un volume coordonné traitant d'une question ou d'une problématique de recherche donnée.

Chaque numéro de la revue est coordonné par au moins deux chercheurs appartenant à des laboratoires différents. Les collaborations entre coordinateurs de nationalité différente sont appréciées. Le numéro envisagé peut faire l'objet d'un appel à contribution large et ouvert ou d'une proposition de contributions ciblées anticipant un « noyau » d'auteurs pressentis. Les coordinateurs choisissent l'une de ces deux modalités.

Ce choix étant fait, les coordinateurs potentiels adressent au comité éditorial un texte d'au moins une page présentant leur projet. Celui-ci est discuté en comité éditorial. Des échanges peuvent alors s'engager. Ils pourront conduire à l'élaboration du projet définitif et au calage dans la programmation des numéros.

Selon les modalités de coordination choisies, les coordinateurs s'engagent à prendre en charge les activités suivantes.

Coordination d'un numéro avec anticipation d'un « noyau » d'auteurs pressentis :

Dans ce cas, les coordinateurs proposent au comité de rédaction la thématique et la problématique du numéro envisagé ainsi que la liste des contributions et des auteurs présumés (en précisant leurs appartenances et qualités).

Cette liste peut faire apparaître entre 7 et 12 contributions. Les projets sont considérés en regard de la cohérence d'ensemble du numéro, de la place donnée aux travaux de recherche, de la pertinence du thème abordé et du caractère interuniversitaire et international des contributions rassemblées. A ce titre, une limite impliquant un maximum de 2 contributions issues d'un même laboratoire semble raisonnable. La langue de publication est le français.

Une fois le projet de numéro accepté, le secrétariat de la revue informe les coordinateurs des délais à respecter. Les coordinateurs contactent les auteurs et les informent des critères d'évaluation, des délais et des règles à respecter. Ils passent avec eux un contrat précis. Ils les invitent à consulter le site de la revue, à télécharger et à respecter la feuille de style de la revue, à anonymiser leur texte (dont les références bibliographiques), à appliquer les normes APA dans le corps du texte ainsi que dans les référencement bibliographiques), 30 000 signes maximum hors espaces et références bibliographiques.

Ils s'assurent qu'il y a bien un résumé (1500 signes maximum espaces compris) et cinq mots-clés. Ils vérifient la qualité orthographique de chacun des textes.

En temps voulus, ils les réceptionnent par messagerie. Si les exigences telles que énoncées précédemment ne sont pas respectées alors ils renvoient le texte à l’auteur pour une mise en conformité et d’éventuelles corrections orthographiques. Si nécessaire, les coordinateurs suggèrent les améliorations susceptibles de faciliter le passage du cap de l’évaluation.

Le dépôt des textes pour soumission dans le site de la revue est réalisé par chacun des auteurs, uniquement après autorisation écrite des coordinateurs. Ces derniers en informent la revue.

A cette condition, le comité de rédaction donne aux coordinateurs l’accès à la plateforme (*Open Journal System*). Ces derniers gèrent l’intégralité du processus éditorial de leur numéro exclusivement via cette plateforme. Si besoin, une assistance technique peut être assurée par un membre du comité de rédaction pour la prise en main de la plateforme et de ses fonctionnalités.

Coordination numéro faisant appel à un appel à contribution ouvert :

La deuxième modalité de coordination est celle de l’appel à contribution ouvert. Dans ce cas, les coordinateurs proposent au comité éditorial le texte de l’appel à contribution. Comme dans le cas précédent, celui-ci est discuté en comité éditorial. Des échanges peuvent alors s’engager qui pourront conduire à l’élaboration du projet définitif et au calage dans la programmation des numéros.

Une fois l’appel à contribution stabilisé, le comité de rédaction annonce le numéro via le site de la revue. Il donne aux coordinateurs l’accès à la plateforme (*Open Journal System*). Ces derniers gèrent l’intégralité du processus éditorial de leur numéro exclusivement via la plateforme avec l’aide du directeur de rédaction et d’une assistance technique.

Les coordonnateurs étudient les textes déposés dans la plateforme. Ils vérifient si les exigences de la revue sont respectées : textes anonymisés, respect de la feuille de style de la revue, application des normes APA dans le corps du texte et dans les références bibliographiques), espaces et références bibliographiques non compris. Ils s’assurent qu’il y a bien un résumé (1500 signes maximum espaces compris) et cinq mots clés. Ils vérifient la qualité orthographique de chacun des textes.

Si l’intégralité de ces exigences n’est pas respectée alors les coordinateurs le notifient aux auteurs pour resoumissions.

Si les textes sont conformes alors le processus éditorial peut se mettre en place exclusivement via la plateforme. A chaque texte est attribué deux évaluateurs.

L’évaluation des textes soumis

Quatre possibilités sont prévues :

XVII Avis sur la publication
Publiable en l’état
Publiable avec des modifications mineures
Publiable avec des modifications majeures
Je ne recommande pas la publication

Quand deux experts ne recommandent pas la publication, le texte proposé est refusé. Lorsque des modifications majeures sont recommandées, les coordinateurs demandent aux experts de réévaluer le texte corrigé afin de déterminer s'il peut (ou non) être publié.

Les coordinateurs, le directeur de rédaction et le secrétaire de rédaction relisent l'ensemble du numéro. Ils peuvent apporter des modifications. En cas de difficultés, l'instance de décision demeure le comité éditorial de la revue.

Le comité éditorial